

SENSIBILISATION AU HARCÈLEMENT MORAL

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Identifier ce qu'est le harcèlement moral et distinguer ce qui n'en est pas.
- Repérer les situations et signes initiaux de harcèlement moral dans leur environnement de travail.
- Comprendre les conséquences sur les personnes et l'organisation.
- Connaître les obligations de l'employeur et les recours possibles.
- Adopter une attitude respectueuse et bienveillante dans les relations professionnelles.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Analyse de cas concrets, mises en situation
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires

Modalités d'évaluation

Évaluation à partir d'études de cas et de mises en situation, complétée par une grille de compétences en fin de formation.

Inscription

Pour vous inscrire à cette formation, contactez-nous à contact@apoi.re ou au **06 93 87 33 53**. Nous vous accompagnerons dans le processus d'inscription.

Nos formateurs

Formateurs spécialisés en droit du travail, santé au travail ou psychologie du travail, avec expérience confirmée dans la prévention du harcèlement moral.

Modalités

La formation est accessible après une analyse des besoins réalisée avec l'employeur ou le référent. Le délai d'accès est d'au moins un mois après validation de la demande.

DURÉE : 7 heures = 1 jour de formation

VALIDITÉ : Pas de durée de validité

PUBLIC : Tous les salariés, collaborateurs, managers ou agents souhaitant mieux comprendre et prévenir les situations de harcèlement moral.

PRÉREQUIS : Aucun.

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 12 stagiaires maximum

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES : Lors de l'inscription, nous évaluons les adaptations nécessaires, avec l'appui de partenaires, et invitons les personnes en situation de handicap de contacter notre référent **M. BELGUENDOZ Benaouda** par mail à direction@apoi.re.

ATTESTATION : Une attestation de formation sera délivrée aux participants ayant validé les acquis et justifié de leur assiduité tout au long de la session.



SENSIBILISATION AU HARCÈLEMENT MORAL

Programme

Matinée

- Définition du harcèlement moral : cadre légal, jurisprudence.
- Différences entre conflit professionnel, management exigeant et harcèlement.
- Les mécanismes : comment le harcèlement s'installe.
- Études de cas concrets pour identifier des situations types.

Après-midi

- Les conséquences sur la santé et l'organisation : stress, absentéisme, climat social.
- Obligations légales de l'employeur et responsabilités partagées.
- Comment réagir en tant que victime, témoin ou collègue.
- Bonnes pratiques collectives : communication respectueuse, prévention au quotidien.
- Atelier pratique : analyse de situations fictives et construction de réponses adaptées.

